

Vous avez eu une biopsie

Que se passe-t-il après ?

étape 1

Votre biopsie est transmise à un **laboratoire d'anatomo-pathologie** afin qu'un diagnostic médical soit effectué.



Biopsie



Flacon de transport

étape 3

Votre biopsie ainsi préparée est analysée par un **médecin spécialiste en anatomo-pathologie** (aussi appelé « pathologiste »).



Les rôles du pathologiste : établir un diagnostic à partir de la biopsie, évaluer des facteurs pronostiques et, dans certains cas, prédire la réponse à un traitement.

étape 2

Votre biopsie chemine par différentes étapes techniques faisant intervenir du **matériel spécialisé** (réactifs et automates), sous la supervision de **personnels hautement qualifiés**.



À partir de la biopsie, des lames sont préparées en vue d'analyses au microscope.

étape 4

Le pathologiste communique les résultats des examens au **médecin qui a prescrit la biopsie**.



Le médecin pathologiste rédige un compte rendu envoyé au médecin qui a prescrit la biopsie pour permettre d'orienter la décision thérapeutique.